



En ce moment

[La gagnante de My Million retrouvée](#)

[Éboulement de falaise](#)

## Caen

# Compteur Linky. Ces communes de Normandie qui n'en veulent pas

Les communes de Caen et de Gonneville-sur-Mer (Calvados) ont voté contre les compteurs Linky. Elles évoquent des risques liés aux ondes. Mais le particulier peut-il refuser ?

Mise à jour : 24/07/2016 à 09:16 par La Rédaction



Deux communes du Calvados refusent l'installation des nouveaux compteurs Linky, craignant une pollution électromagnétique. (Photo © Wikimedia Commons)

Les nouveaux compteurs Linky ont leurs détracteurs. Ce nouveau compteur intelligent et communicant, en remplacement des anciens compteurs, permet un suivi précis de la consommation d'électricité. Les factures ne seront plus établies à partir d'estimation, mais s'appuieront sur la consommation réelle. Mais des citoyens et des communes de Normandie s'opposent à son installation, estimant que ces nouveaux boîtiers verts de la société Enedis (Ex-ERDF) créent des risques sanitaires

liés aux ondes, et génèrent une pollution électromagnétique.

> Lire aussi : [Normandie. Linky, le nouveau compteur intelligent d'ERDF débarque. Comment ça marche ?](#)

## Caen et Gonneville-sur-Mer votent contre Linky

À l'instar de dizaines de communes françaises, le conseil municipal de Caen (Calvados) a voté à l'unanimité, le 11 juillet 2016, une demande au gouvernement de suspendre le déploiement des compteurs Linky à Caen, jusqu'à ce que la Ville ait obtenu les réponses aux interrogations posées à la ministre de l'Environnement et à l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). Ces questions concernent les risques sanitaires liés aux ondes, l'impact financier de ce déploiement pour l'utilisateur ou encore la possibilité ou non pour un usager de refuser l'installation du compteur Linky. À l'heure actuelle, ce sont déjà 15 000 compteurs Linky qui ont été installés à Caen sur les 80 000 prévus au total.

Même situation à Gonneville-sur-Mer (Calvados). Le 23 mai 2016, le conseil municipal a voté contre Linky.

“ Les compteurs électriques appartiennent aux collectivités territoriales, de ce fait, c'est le maire qui est responsable en cas d'incidents, peut-on lire dans le [compte-rendu](#) du conseil municipal de Gonneville-sur-Mer. Ces émissions d'ondes ont été classées potentiellement cancérigènes par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les installations électromagnétiques n'étant pas blindées, le risque sanitaire devient important pour les enfants en bas âge. ”

## Une installation obligatoire

De son côté, Jacques Mahé, délégué territorial d'Enedis dans le Calvados, interrogé par [Liberté le bonhomme libre](#), assure que « Linky n'a aucun effet sur la santé. Il n'y a pas de radiofréquence comme ça a pu être dit, ce n'est pas une box ».

“ Les compteurs émettent des champs électromagnétiques mais cela a été mesuré par des organismes indépendants. Ils sont faibles et pas dangereux pour la santé. Ils émettent moins que les anciens compteurs des clients. ”

Concernant le coût financier, Jacques Mahé rappelle que « c'est totalement gratuit pour l'utilisateur puisque les compteurs appartiennent à la collectivité et non au client ». Quant au choix ou non de refuser l'installation, il précise que le compteur Linky « s'impose à tous par décision de l'État, ce n'est pas au choix de chacun ». Toujours selon Enedis, les délibérations des conseils municipaux n'ont aucune valeur.

Le particulier peut-il refuser les compteurs Linky ?

UFC Que choisir s'est penché sur la question. L'association de défense des consommateurs rappelle que le compteur Linky appartient aux collectivités locales. « Néanmoins, celles-ci ayant concédé le service public de distribution d'électricité à Enedis sur 95 % du territoire, les compteurs relèvent de son entière responsabilité, le client ne peut pas s'opposer à l'installation du nouveau compteur », écrit UFC Que choisir, sur son [site web](#).

Et si la commune a voté contre les compteurs Linky ?

Là encore, UFC Que choisir évoque le fait que les communes ont toutes, pour la plupart, transféré la distribution de l'électricité au profit d'une autorité organisatrice (structure intercommunale, syndicat de l'énergie), « le vote du conseil municipal peut donc avoir une portée symbolique, mais il n'a pas de valeur juridique ».

Refuser d'ouvrir la porte ?

La seule possibilité de refuser un compteur Linky serait donc de refuser d'ouvrir sa porte au technicien qui vient installer le compteur Linky, au titre de la propriété privée. Cette option ne concerne pas les compteurs accessibles de l'extérieur, qui seront changés de toute façon. Mais, sur des bases juridiques, UFC Que Choisir dissuade les consommateurs de refuser Linky. « La généralisation des compteurs Linky étant une obligation légale bien cadrée (loi + décret d'application + arrêté), les recours seront difficiles. »

---

La Rédaction - [» Nous contacter](#)

---

Localité(s) : [» 14000 Caen](#)

## AILLEURS SUR LE WEB

Contenus sponsorisés par Outbrain

Recommandé par



Iran : Khatami veut la remise en liberté de Moussavi et... (Orange)



La lampe de poche très puissante que les militaires adorent (gtrend24.com)



Frank Lebœuf se confie sur sa nouvelle religion (VIDÉO)ONPC : échanges houleux entre... (Télé Loisirs)



Cette Lampe Tactique est en Train de Créer Beaucoup de Polémiques en France (useful4real.com)



5 Astuces de Grand-Mères pour Blanchir les dents ! (Que Des Astuces)



Mauvaise nouvelle pour les propriétaires :Vers une nouvelle taxe foncière (SeLoger)

## SUR NORMANDIE ACTU

Yvetot À Yvetot, la maman veille sur son fils... mort depuis 15 jours

Jackpot en Normandie ! Un habitant remporte 9 millions d'euros en jouant au loto

Rouen Vols avec violences sur 36 personnes âgées, à Rouen. Un suspect interpellé

Barentin Vidéo. Jeune femme happée par le TGV : consternation, près de Rouen

Saint-Brieuc À 28 ans, en Bretagne, elle épouse un homme de 82 ans. Elle se...

Rouen Agressée sexuellement par une religieuse, à Rouen, une victime témoigne

## SUR LE WEB

Les américains en colère après qu'un irakien ait gagné à la loterie. (TheLotter)

Il y a quelque chose qui cloche dans ce bateau de croisière (Snap Monde)

L'Amour est dans le pré : ce qu'ils sont devenus est impressionnant (Pause People)

Ces femmes qui ont épousé des homosexuels sans le savoir (L'Obs)

Les voleurs de voitures vont sûrement détester ce petit dispositif (www.astucespoursauver.com)

Malgré Bloctel, le démarchage téléphonique importune toujours autant les... (Orange)